

Objet	: Organisation de la direction générale des statistiques, des études et de l'international (DGSEI)
répertoriée section (s)	: 4.1
Source	: Direction générale des statistiques, des études et de l'international
date de mise en application	: 2 janvier 2019
références des textes modifiés ou complétés	: Néant
références des textes abrogés	: Néant

**SOMMAIRE**

Texte principal

# Sommaire

<b>1. ORGANISATION INTERNE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1. Les Cabinets.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2. Direction des Enquêtes et statistiques sectorielles.....</b>	<b>4</b>
2.2.1. Le service des Enquêtes économiques de conjoncture.....	4
2.2.2. Le service des Déclarants directs généraux.....	4
2.2.3. Le service des Investissements et échanges transfrontières des entreprises.....	5
<b>2.3. Direction des Statistiques monétaires et financières.....</b>	<b>5</b>
2.3.1. Le service des Statistiques européennes.....	5
2.3.2. Le service d'Analyse des financements nationaux.....	5
2.3.3. Le service de l'Épargne financière et de la titrisation.....	5
2.3.4. Le service d'Études et de Statistiques des opérations financières.....	5
<b>2.4. Direction de la Balance des paiements.....</b>	<b>5</b>
2.4.1. Le service des Intermédiaires financiers.....	5
2.4.2. Le service des Titres.....	6
2.4.3. Le service des Synthèses.....	6
<b>2.5. La direction des Politiques européennes et multilatérales.....</b>	<b>6</b>
2.5.1. Le service des Relations européennes.....	6
2.5.2. Le service des Relations monétaires internationales.....	6
2.5.3. Le service d'Appui à la préparation des réunions internationales et européennes.....	7
<b>2.6. La direction de l'Économie et de la Coopération internationale.....</b>	<b>7</b>
2.6.1. Le service d'Études macroéconomiques et de Synthèses internationales.....	7
2.6.2. Le service de la Zone franc et du Financement du développement.....	7
2.6.3. L'Institut bancaire et financier international.....	7
<b>2.7. Direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques.....</b>	<b>8</b>
2.7.1. Le service du Diagnostic conjoncturel.....	8
2.7.2. Le service d'Études macroéconomiques et de Prévision.....	8
2.7.3. Le service d'Études des politiques de finances publiques.....	8
<b>2.8. Direction des Études monétaires et financières.....</b>	<b>8</b>
2.8.1. Le service d'Études sur la politique monétaire.....	8
2.8.2. Le service de Recherche en économie financière.....	9
2.8.3. Le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire.....	9
<b>2.9. Direction des Études microéconomiques et structurelles.....</b>	<b>9</b>
2.9.1. Le service des Analyses microéconomiques.....	9
2.9.2. Le service d'Études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles.....	10

## Exposé des motifs :

La présente circulaire a pour objet de décrire la nouvelle organisation de la direction générale des Statistiques, des Études et de l'International (DGSEI) et l'activité des différentes directions et services attachés qui la composent depuis le 2 janvier 2019 et jusqu'à l'organisation définitive de la DGSEI.

L'organisation de la DGSEI vise à renforcer l'excellence, l'influence, la réactivité et la visibilité des statistiques et des études produites par la Banque en développant les synergies entre les statistiques et les analyses produites, notamment dans le domaine de la conjoncture, de la compétitivité extérieure et des interactions entre sphères réelle et financière.

## 1. ORGANISATION INTERNE

La direction générale des Statistiques, des Études et de l'International comprend :

- deux Cabinets,
- la direction des Enquêtes et statistiques sectorielles (DESS) qui regroupe :
  - le service des Enquêtes économiques de conjoncture (SEEC),
  - le service des Déclarants directs généraux (SDDG),
  - le service des Investissements et échanges transfrontières des entreprises (SIETE).
- la direction des Statistiques monétaires et financières (DSMF) qui regroupe :
  - le service des Statistiques européennes (SSE),
  - le service d'Analyse des financements nationaux (SAFIN),
  - le service de l'Épargne financière et de la titrisation (SEFT),
  - le service d'Études et de Statistiques des opérations financières (SESOF).
- la direction de la Balance des paiements (DBDP) qui regroupe :
  - le service des Intermédiaires financiers (SIF),
  - le service des Titres (SDT),
  - le service des Synthèses (SDS).
- la direction des Politiques européennes et multilatérales (DPEM), qui regroupe :
  - le service des Relations européennes (SRE),
  - le service des Relations monétaires internationales (SERMI),
  - le service d'Appui à la préparation des réunions internationales et européennes (SAPRIE).
- la direction de l'Économie et de la Coopération internationales (DECI), qui regroupe :
  - le service d'Études macroéconomiques et de Synthèses internationales (SEMSI),
  - le service de la Zone franc et du Financement du développement (COMOZOF),
  - l'Institut bancaire et financier international (IBFI).

- la direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques (DCPM), qui regroupe :
  - le service du Diagnostic conjoncturel (DIACONJ),
  - le service d'Études macroéconomiques et de Prévision (SEMAP),
  - le service d'Études des politiques de finances publiques (FIPU).
- la direction des Études monétaires et financières (DEMFI), qui regroupe :
  - le service d'Études sur la politique monétaire (POMONE),
  - le service de Recherche en économie financière (RECFIN),
  - le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la Recherche en économie monétaire, financière et bancaire.
- la direction des Études microéconomiques et structurelles (DEMS), qui regroupe :
  - le service des Analyses microéconomiques (SAMIC),
  - le service d'Études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles (SEPS).

## **2. ACTIVITES AU SEIN DES SERVICES**

### **2.1. Les Cabinets**

Les deux cabinets ont compétence pour les questions transversales qui touchent les grandes lignes d'activités (GLA) 70 (Études et International) et 75 (Statistiques), ainsi que les activités de gestion des ressources humaines, formation, relations sociales, contrôle de gestion et budget, logistique, immobilier. Ils sont également chargés d'actualiser les textes réglementaires touchant à leurs GLA respectives. Le Cabinet de la GLA 070 prend également en charge les questions touchant à la gestion des risques (management du contrôle permanent, sécurité informatique, sécurité physique) de sa Grande Ligne d'activité.

Pour la GLA 070, les labolog informatique et logistiques gèrent les activités relevant de l'informatique, de l'évènementiel et de la documentation.

### **2.2. Direction des Enquêtes et statistiques sectorielles**

#### **2.2.1. Le service des Enquêtes économiques de conjoncture**

Il réalise les enquêtes nationales de conjoncture de la Banque dans les secteurs de l'industrie, de l'ensemble des activités de services, de la construction et du commerce de détail. Il définit la méthodologie appliquée aux enquêtes nationales et régionales de conjoncture et en assure la qualité.

#### **2.2.2. Le service des Déclarants directs généraux**

Il est chargé d'organiser et d'opérer la collecte ainsi que le contrôle des données auprès des entreprises directement sollicitées (déclarants directs généraux) afin de contribuer à l'élaboration de la Balance des paiements.

### **2.2.3. Le service des Investissements et échanges transfrontières des entreprises**

Il conçoit, réalise, collecte et exploite les données pour un ensemble d'enquêtes spécialisées (investissements directs à l'étranger, crédits commerciaux à l'international, créances et dettes vis-à-vis des non-résidents, enquête complémentaire sur les échanges de services) auprès d'entreprises, pour les besoins de la Balance des paiements. Il recense également les données relatives aux investissements directs étrangers en France.

## **2.3. Direction des Statistiques monétaires et financières**

### **2.3.1. Le service des Statistiques européennes**

Il établit, analyse et diffuse l'ensemble des statistiques destinées plus particulièrement au suivi des évolutions de la monnaie, des dépôts et du crédit dans la zone euro. À ce titre, il est notamment responsable des statistiques sur le bilan des institutions financières monétaires françaises et sur les taux d'intérêt bancaires. Il contribue à l'évolution du contenu, des méthodes et du cadre réglementaire des statistiques monétaires et financières de la zone euro.

### **2.3.2. Le service d'Analyse des financements nationaux**

Il établit, analyse et diffuse les statistiques répondant aux besoins d'information des autorités françaises en matière d'activité des institutions financières monétaires sur le territoire national. À ce titre, il est notamment responsable du suivi de la collecte des données nécessaires pour mesurer et analyser le financement de l'économie nationale. Il élabore aussi des statistiques sur la répartition géographique des dépôts et crédits. Il calcule les seuils d'usure et les autres taux réglementaires dont la Banque de France assure la détermination.

### **2.3.3. Le service de l'Épargne financière et de la titrisation**

Il établit, analyse et diffuse les statistiques sur les OPC, les entreprises d'assurance, les organismes de titrisation et les autres intermédiaires financiers. Il assure le secrétariat de l'Observatoire de l'épargne réglementée (OER) dont il établit le rapport annuel et mène des études sur l'épargne.

### **2.3.4. Le service d'Études et de Statistiques des opérations financières**

Il établit la comptabilité nationale financière. Il participe aux instances européennes de concertation sur les normes et les méthodes de comptabilité nationale. Il réalise des études sur la conjoncture financière et le financement de l'économie.

## **2.4. Direction de la Balance des paiements**

### **2.4.1. Le service des Intermédiaires financiers**

Il est chargé de la collecte et de l'analyse des déclarations des intermédiaires financiers à la Balance des paiements (hors titres). Il est par ailleurs responsable des statistiques de flux de balance des paiements et de position extérieure relatives aux prêts et emprunts. Il élabore les

séries statistiques relatives à l'activité bancaire internationale destinées à la Banque des Règlements internationaux (BRI) et réalise des analyses sur ces données.

#### **2.4.2. Le service des Titres**

Il est responsable des statistiques transfrontières sur les titres. Il prend notamment en charge la collecte sur la détention de titres auprès des conservateurs et gère les bases titres associées. Il produit les statistiques sur les émissions et les encours de titres des résidents et produit des analyses sur ces données.

#### **2.4.3. Le service des Synthèses**

Il est en charge de la synthèse des données de balance des paiements (élaborées dans la direction ou à la DESS). Il est responsable des données diffusées à l'extérieur et assure à ce titre l'interface avec la BCE et les autres organisations internationales. Il est par ailleurs en charge des enquêtes tourisme et de certaines collectes complémentaires d'informations. Il est enfin chargé de l'analyse globale de la Balance des paiements et de la réalisation, en collaboration avec les services de la DBDP et de la DESS, du rapport annuel.

### **2.5. La direction des Politiques européennes et multilatérales**

#### **2.5.1. Le service des Relations européennes**

Le Service des Relations Européennes est chargé d'assurer et de renforcer le contenu, la cohérence et l'influence des positions de la Banque sur l'union économique et monétaire européenne. Il est chargé de la coordination de la préparation et du suivi des réunions du Conseil des Gouverneurs de la BCE et des autres instances européennes auxquelles participent les autorités de la Banque (CEF et ECOFIN notamment). Il réalise des études sur les questions institutionnelles, les politiques communautaires et l'intégration économique et monétaire (y compris concernant les nouveaux États membres). Il assure le suivi des dossiers européens en cours et contribue aux prises de positions de la Banque sur ces sujets.

#### **2.5.2. Le service des Relations monétaires internationales**

Le Service des Relations Monétaires Internationales prépare, contribue et coordonne les réunions internationales auxquelles participent les autorités de la Banque (FMI, BRI, G7, G20). Il est en charge de la coordination européenne pour la préparation de ces réunions. Il assure et renforce le contenu, la cohérence et l'influence des positions de la Banque sur les sujets d'architecture financière internationale et de coopération multilatérale. Il contribue à l'expertise de la Banque sur les questions liées à la stabilité financière internationale. À ce titre il réalise des travaux d'analyse et d'études sur les sujets monétaires et financiers internationaux tels que : régimes de change, flux de capitaux, vulnérabilités aux crises de balance des paiements, ainsi que sur les questions institutionnelles (FMI, BRI, G7, G20) et de gouvernance internationale, le filet de sécurité international (GFSN) et la gestion des crises de balance de paiements. Il suit les principales problématiques liées aux économies émergentes, notamment la détection, le diagnostic et le traitement des crises de balance des paiements.

### **2.5.3. Le service d'Appui à la préparation des réunions internationales et européennes**

Le Service d'Appui à la Préparation des Réunions Internationales et Européennes a pour responsabilité le traitement logistique de la préparation des réunions internationales européennes et multilatérales (suivi du calendrier des réunions de préparation, diffusion et archivage des documents, préparation des dossiers physiques, transmission au secrétariat des gouverneurs) et la coordination directe de certaines de ces réunions. Il est chargé de la gestion et de l'évolution fonctionnelle du système d'information lié à l'activité de préparation et de coordination des réunions internationales, européennes et multilatérales et notamment du suivi de la sécurité de l'information. Il peut également lui être confié des tâches entrant dans le champ de compétence de la Direction des Politiques Européennes et Multilatérales et des tâches transversales à la Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International liées aux activités cités précédemment, telle que la coordination de l'activité éditoriale du blog.

## **2.6. La direction de l'Économie et de la Coopération internationale**

### **2.6.1. Le service d'Études macroéconomiques et de Synthèses internationales**

Le service d'Études Macroéconomiques et de Synthèses Internationales est chargé de l'analyse macroéconomique de l'environnement international de la zone euro et du commerce international. Ceci comporte le suivi conjoncturel des économies avancées hors Union Européenne, y compris du Royaume Uni, la coordination et la réalisation de prévisions sur l'environnement international hors zone euro, et l'analyse de scénarios, mais également des analyses approfondies des interactions macroéconomiques et financières au niveau mondial, ainsi que des travaux de recherche en macroéconomie internationale. Il collabore avec le service des Relations Monétaires Internationales pour le suivi de l'économie de la Chine.

### **2.6.2. Le service de la Zone franc et du Financement du développement**

Le service de la Zone franc et du Financement du développement est en charge de la coordination des relations avec les institutions de la Zone franc (rédaction du rapport annuel de la Zone franc, organisation des réunions des Ministres des Finances de la Zone franc, représentation au sein de certaines instances de décision des banques centrales) et du suivi systémique des évolutions économiques, monétaires et financières de ces pays. Il assure un suivi général des autres pays africains, y compris de ceux d'Afrique du nord, et des pays à faible revenu hors Afrique. Il assure l'expertise et conduit des études sur le financement et la stabilité monétaire et financière des pays en développement, notamment en Afrique.

### **2.6.3. L'Institut bancaire et financier international**

L'Institut Bancaire et Financier International (« IBFI ») est chargé de l'assistance technique et des formations internationales en faveur de banques centrales ou d'autorités de contrôle prudentiel étrangères, valorisant le savoir-faire de la Banque. En ce qui concerne l'assistance technique, l'IBFI organise notamment l'envoi d'experts de la Banque à l'étranger pour des missions ponctuelles ou des détachements de longue durée, ou des visites d'étude de délégations étrangères à la Banque. Les actions de formation internationale consistent à concevoir et mettre en œuvre des séminaires, en France ou à l'étranger. L'IBFI est le

correspondant des organismes en charge de la coopération internationale en France et à l'étranger.

## **2.7. Direction de la Conjoncture et des Prévisions macroéconomiques**

### **2.7.1. Le service du Diagnostic conjoncturel**

Le service du Diagnostic conjoncturel a pour principales responsabilités d'établir le diagnostic conjoncturel pour la France et les prévisions mensuelles de PIB publiées par la BdF (Isma), conduire des analyses sectorielles sur la France, notamment sur le secteur de la construction et du marché de l'immobilier, ainsi qu'analyser la situation économique (croissance, inflation) de la zone euro et de ses pays membres et les prévisions sur ces pays dans le cadre des exercices trimestriels de prévision de la BCE/Eurosystème. Pour ce périmètre géographique, il réalise également des études comparatives entre pays et par rapport à la zone euro.

### **2.7.2. Le service d'Études macroéconomiques et de Prévision**

Le service d'Études macroéconomiques et de Prévision est chargé du diagnostic macroéconomique à moyen terme sur l'économie française et du développement et de l'utilisation de modèles utilisés à cette fin. Sa mission est de participer aux exercices européens de prévision macroéconomique et d'inflation, produire les prévisions macroéconomiques et d'inflation sur la France publiées par la Banque de France chaque trimestre, développer et utiliser le modèle macroéconométrique sur la France utilisé pour les prévisions et la production de scénarios, développer des analyses et outils spécifiques pour alimenter le diagnostic macroéconomique sur la France.

### **2.7.3. Le service d'Études des politiques de finances publiques**

Le service d'Études des politiques de finances publiques a pour mission le suivi conjoncturel et l'analyse des finances publiques de la France et des pays de la zone euro. Il effectue des prévisions détaillées des comptes publics français dans le cadre de l'Eurosystème et élabore des diagnostics et études sur l'impact macroéconomique des finances publiques ainsi que sur la soutenabilité de la dette, la fiscalité et les dépenses publiques.

## **2.8. Direction des Études monétaires et financières**

### **2.8.1. Le service d'Études sur la politique monétaire**

Le service d'Études sur la politique monétaire contribue à l'expertise de la Banque sur les questions de politique monétaire en réalisant des travaux d'étude et de recherche et en rédigeant des éléments d'intervention et d'analyse pour le gouvernement de la Banque, notamment dans le cadre de la préparation du Conseil des gouverneurs de la BCE et des réunions monétaires internationales (BRI, FMI, OCDE, G7/G20, etc.). Ces travaux ont vocation à être publiés sous la forme de documents de travail de la Banque de France ou d'articles dans des revues académiques de standard international et à être présentés dans des colloques et conférences.



## **2.8.2. Le service de Recherche en économie financière**

Le service de Recherche en économie financière réalise des travaux d'étude et de recherche en finance et en économie financière afin d'alimenter les réflexions du gouvernement de la Banque. Il rédige des éléments d'intervention et d'analyse dans le cadre de la préparation du Conseil des gouverneurs de la BCE et des réunions internationales (BRI, FMI, OCDE, G7/G20, etc.). Il contribue au développement du renom et de la présence scientifiques de la Banque par la publication de documents de travail de la Banque de France ou d'articles dans les revues de standard international ainsi que par des présentations dans des colloques et conférences.

## **2.8.3. Le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire**

Le secrétariat de la Fondation Banque de France pour la recherche en économie monétaire, financière et bancaire apporte un soutien organisationnel à la fonction de mécénat de la Banque de France dans le domaine de compétences de la Fondation. Cette dernière stimule la recherche en finançant chaque année des projets de recherche portant sur les domaines-clés pour les banques centrales. Elle œuvre également pour une meilleure synergie entre la communauté de la recherche et la Banque de France par son programme de chercheurs-invités et ses nombreuses subventions. Elle assure enfin une promotion de la recherche en France via l'octroi d'un prix de thèse, délivré conjointement avec l'Association Française de Science Économique, et de prix « jeunes chercheurs » destinés à favoriser les activités de recherche via le rachat d'heures d'enseignement.

## **2.9. Direction des Études microéconomiques et structurelles**

### **2.9.1. Le service des Analyses microéconomiques**

Le service des analyses microéconomiques (SAMIC) est chargé de l'analyse microéconomique du comportement des agents non-financiers (ménages et entreprises), notamment afin de mieux en comprendre les conséquences pour la politique monétaire et sa transmission à l'activité et à l'inflation.

Les travaux du service, essentiellement micro-économétriques, mobilisent d'importantes bases de données individuelles pour éclairer : les comportements financiers et patrimoniaux des ménages (choix d'endettement, d'épargne et d'investissement des particuliers); le financement des entreprises non-financières et son impact sur leur activité (structure de capital, contraintes d'accès au crédit et leurs conséquences pour l'investissement et l'emploi) ; la formation des prix (rôle de la concurrence, impact de la mondialisation) et des salaires.

Le service contribue activement aux réflexions de la Banque sur ces questions et à la recherche produite et diffusée par l'institution.

## **2.9.2. Le service d'Études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles**

Le service d'études sur les échanges extérieurs et sur les politiques structurelles (SEPS) analyse les performances structurelles de l'économie française (productivité, compétitivité, attractivité) et contribue à l'évaluation des politiques structurelles en France et en zone euro.

Les travaux du SEPS portent ainsi sur les déterminants de la croissance de long terme, les conséquences de la mondialisation, les réformes structurelles sur les marchés des biens, des services et du travail ainsi que les politiques de développement durable. Le service contribue activement aux réflexions et prises de position des autorités de la Banque sur ces questions et à la recherche produite et diffusée par l'institution.

Le directeur général des Statistiques,  
des Études et de l'International

Le Secrétaire général

O. Garnier

G. Vaysset